

## AVIS DE SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

#### **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 juillet 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

**Bilan**  
**(en dinar tunisien)**

Actifs	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	III-1	4 204 114,586	3 738 409,286
Moins: amortissements	III-1	-3 689 588,121	-3 101 305,821
		<b>514 526,465</b>	<b>637 103,465</b>
Immobilisations corporelles	III-1	485 242 982,901	438 695 314,925
Moins: amortissements	III-1	-245 808 141,476	-221 510 404,436
Moins: provisions	III-1	-705 431,810	-705 431,810
		<b>238 729 409,615</b>	<b>216 479 478,679</b>
Immobilisations financières	III-1	297 691 785,194	282 355 729,412
Moins: provisions	III-1	-12 714 225,000	-12 714 225,000
		<b>284 977 560,194</b>	<b>269 641 504,412</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>524 221 496,274</b>	<b>486 758 086,556</b>
Autres actifs non courants	III-2	4 195 718,629	3 974 379,368
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>528 417 214,903</b>	<b>490 732 465,924</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	III-3	81 089 690,930	83 332 896,372
Moins: provisions		-970 118,183	-970 118,183
		<b>80 119 572,747</b>	<b>82 362 778,189</b>
Clients et comptes rattachés (*)	III-4	98 144 077,431	88 103 361,316
Moins: provisions		-11 137 711,364	-10 758 599,191
		<b>87 006 366,067</b>	<b>77 344 762,125</b>
Autres actifs courants	III-5	<b>34 407 745,419</b>	<b>16 283 397,091</b>
Moins: provisions		-347 387,000	-347 387,000
		<b>34 060 358,419</b>	<b>15 936 010,091</b>
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins: provisions		-40 915,000	-40 915,000
		<b>3 634 668,050</b>	<b>3 634 668,050</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	<b>181 040 238,396</b>	<b>125 573 120,334</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>385 861 203,679</b>	<b>304 851 338,789</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>914 278 418,582</b>	<b>795 583 804,713</b>

(\*) Les rubriques clients et comptes rattachés et autres passifs courants ont été retraités pour le besoin de la comparabilité.

**Bilan**  
**(en dinar tunisien)**

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	III-8	198 000 000,000	165 000 000,000
Réserves	III-8	25 208 771,134	21 908 771,134
Autres capitaux propres	III-8	146 393 850,034	123 551 454,884
Résultats reportés	III-8	111 003 234,238	121 119 695,653
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>480 605 855,406</b>	<b>431 579 921,671</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>153 069 037,977</b>	<b>121 883 538,585</b>
<b>Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement</b>		<b>12 616 790,000</b>	<b>26 379 050,000</b>
<b>Résultat affecté dans un compte de résv. spl.</b>		<b>42 642 000,000</b>	<b>29 980 000,000</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>688 933 683,383</b>	<b>609 822 510,256</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Autres passifs financiers	III-9	63 103 686,138	57 446 808,440
Provisions	III-10	13 698 887,000	13 698 887,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>76 802 573,138</b>	<b>71 145 695,440</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	58 489 608,001	54 644 410,399
Autres passifs courants	III-12	70 044 414,729	59 415 601,190
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	20 008 139,331	555 587,428
<b>Total des passifs courants</b>		<b>148 542 162,061</b>	<b>114 615 599,017</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>225 344 735,199</b>	<b>185 761 294,457</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>914 278 418,582</b>	<b>795 583 804,713</b>

(\*) Les rubriques clients et comptes rattachés et autres passifs courants ont été retraités pour le besoin de la comparabilité.

**Etat de résultat**  
**(en dinar tunisien)**

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>III-14</b>	711 240 647,76	650 025 945,572
Autres produits d'exploitation	<b>III-15</b>	6 649 754,355	6 317 152,443
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>717 890 402,12</b>	<b>656 343 098,015</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en +)	<b>III-16</b>	-378 730,731	-2 096 379,510
Achats de marchandises consommées	<b>III-17</b>	58 239 631,682	55 088 961,350
Achats d'approvisionnements consommés	<b>III-18</b>	393 821 904,35	372 039 130,671
Charges de personnel	<b>III-19</b>	37 422 085,051	37 264 075,017
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>III-20</b>	28 053 697,601	25 375 079,905
Autres charges d'exploitation	<b>III-21</b>	35 790 664,103	36 045 879,124
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>552 949 252,05</b>	<b>523 716 746,557</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>164 941 150,06</b>	<b>132 626 351,458</b>
Charges financières nettes	<b>III-22</b>	-3 500 266,614	-3 807 991,697
Produits des placements	<b>III-23</b>	74 748 785,510	69 432 485,968
Autres gains ordinaires	<b>III-24</b>	1 094 346,545	730 284,304
Autres pertes ordinaires	<b>III-25</b>	-314 903,537	-625 356,638
<b>Résultat des activités ordinaires avant réinvestis. et</b>		<b>236 969 111,96</b>	<b>198 355 773,395</b>
Impôt sur les sociétés		27 488 146,850	19 305 353,650
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>209 480 965,11</b>	<b>179 050 419,745</b>
<b>Contribution Sociale de Solidarité</b>		1 153 137,140	807 831,160
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>153 069</b>	<b>121 883 538,585</b>
<b>Résultat affecté dans un compte spécial</b>		<b>12 616 790,000</b>	<b>26 379 050,000</b>
<b>Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement</b>		<b>42 642 000,000</b>	<b>29 980 000,000</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>208 327 827,97</b>	<b>178 242 588,585</b>

**État de flux de trésorerie**  
**(en dinar Tunisien)**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	208 327 827,977	178 242 588,585
Ajustements, Amortissements et Provisions	26 346 632,752	23 857 195,090
Ajustements casses bouteilles	1 707 064,849	1 517 884,815
Ajustements pour reprise sur provisions	-13 059,195	-74 628,517
Variation des Stocks	2 243 205,442	-16 958 191,071
Variation des Créances (*)	-4 383 838,417	12 918 840 ,914
Variation des Autres actifs	-18 345 687,589	-2 758 176,665
Variations Fournisseurs et autres dettes (*)	14 109 642,180	16 635 806,039
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-94 275,733	-220 896,000
Ajustements Encaissement dividendes	-67 200 192,961	-65 836 770,189
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-516 654,850	-820 000,000
<b>Flux de trésoreries provenant de l'exploitation</b>	<b>162 180 664,455</b>	<b>146 503 653,001</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Encaissements provenant de la subvention d'Investissement		1 777 824 ,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp et incorp	-49 463 880,169	-52 379 576,766
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	94 275,733	220 896,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	67 200 192,961	65 836 770,189
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	15,000	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-15 336 070,782	-36 440 050,000
<b>Flux de trésorerie (provenant / affectés) aux activités d'investissement</b>	<b>2 494 532,743</b>	<b>-20 984 136,577</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-128 660 631,039	-107 295 527,250
Remboursements d'emprunts pour financement des stocks	-110 000 000,000	-40 000 000,000
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks	130 000 000,000	40 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie		1 800 000,000
Décaissements pour souscription des billets de trésorerie		-4 800 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	281 000 000,000	305 000 000,000
Décaissements pour autres formes de placement monétaire	-281 000 000,000	-305 000 000,000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>-108 660 631,039</b>	<b>-110 295 527,250</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b><u>56 014 566,159</u></b>	<b><u>15 223 989,174</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b><u>125 017 532,906</u></b>	<b><u>109 793 543,732</u></b>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b><u>181 032 099,065</u></b>	<b><u>125 017 532,906</u></b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

**I - PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	198.000.000 de dinars
Nombre de titres	198.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET chez la SNB, la SOSTEM et la SLD, en boîtes chez la SNB et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

<b>Actionnaires</b>	<b><i>Nombre d'actions</i></b>	<b><i>Pourcentage</i></b>
- Brasseries et Glacières Internationales	94.870.952	47.91%
- Maghreb Investissement	26.940.027	13.61%
- Partner Investment S.A	18.406.784	9.30%
- S.T.A.R.	9.900.012	5.00%
- Autres actionnaires	47.882.225	24.18%
<b>TOTAL</b>	<b>198.000.000</b>	<b>100.00%</b>

**II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES**

**II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,

- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination.». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

## **II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables ( casiers ,fûts et palettes )	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

## **II-3 - LES STOCKS**

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

## **II-4 - UNITE MONETAIRE**

Les états financiers, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

## **III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **III-1 – ACTIFS IMMOBILISES**

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2018	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements et provisions au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions et reclassements 2019	Cessions 2019 ou reclassements 2018				
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</u></b>	<b><u>3 738 409</u></b>	<b><u>465 705</u></b>		<b><u>4 204 114</u></b>	<b><u>3 689 588</u></b>	<b><u>514 526</u></b>	
- Logiciels	3 709 867	266 595		3 976 462	3 689 588	286 874	III-1-1
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
-Immobilisations Incorporelles encours	15 601	199 110		214 711		214 711	
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</u></b>	<b><u>438 695 315</u></b>	<b><u>49 342 470</u></b>	<b><u>-2 794 802</u></b>	<b><u>485 242 983</u></b>	<b><u>246 513 574</u></b>	<b><u>238 729 410</u></b>	
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	54 307 090	2 450 771	23 146	56 781 007	26 071 844	30 709 163	III-1-2
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 944 111	12 118 366	2 848 239	238 910 716	150 062 152	88 848 564	III-1-3
- Matériel de transport et de manutention	19 733 082	1 162 995	-593 066	20 303 011	17 652 015	2 650 996	III-1-4
- Équipement de bureau	5 195 837	282 301		5 478 138	4 410 042	1 068 096	III-1-5
- Agencements, aménagement et installations	16 507 031	1 076 464		17 583 495	11 937 075	5 646 420	III-1-6
- Emballages commerciaux durables	103 431 419	9 585 182	-2 201 735	110 814 866	36 380 445	74 434 421	III-1-7
- Immobilisations corporelles encours	3 281 328	22 666 392	-2 871 386	23 076 334		23 076 334	III-1-8
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</u></b>	<b><u>282 355 729</u></b>	<b><u>15 336 071</u></b>	<b><u>-15</u></b>	<b><u>297 691 785</u></b>	<b><u>12 714 225</u></b>	<b><u>284 977 560</u></b>	
- Titres de participations totalement libérés	280 293 162	15 336 071	-15	295 629 218	12 714 225	282 914 993	III-1-9
- Dépôts et cautionnements.	2 062 567			2 062 567		2 062 567	
<b>TOTAL</b>	<b>724 789 453</b>	<b>65 144 246</b>	<b>-2 794 817</b>	<b>787 138 882</b>	<b>262 917 386</b>	<b>524 221 496</b>	

### **III-1-1 –Logiciels**

Il s'agit de la mise à jour des versions des logiciels informatiques.

### **III-1-2 -Constructions**

Il s'agit essentiellement de l'extension et de la mise à niveau des usines et des locaux de la société pour 2 473 918 dinars, dont 23 146 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2018.

### **III-1-3 - Installations techniques, matériel et outillage industriels**

Le montant global des investissements s'est élevé à 14 966 604 dinars, dont 2 848 239 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2018. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

### **III-1-4 - Matériel de transport et de manutention**

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 1 162 995 dinars et les cessions à 593 066 dinars (totalement amortis).

### **III-1-5 - Équipements de bureaux**

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 282 301 dinars.

### **III-1-6– Agencements, aménagements et installations**

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 1 076 464 dinars.

### **III-1-7 - Emballages commerciaux durables**

**a) Acquisitions :** Les acquisitions de l'année se sont élevées à 9 585 182 dinars.

**b) Casse bouteilles et destruction de casiers :**

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 707 065 dinars,
  - La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 494 671 dinars.
- Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 705 432 dinars.

### **III-1-8– Immobilisations en cours :**

Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2019 s'élève à 23 076 334 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 951 697 dinars.
- Matériels en cours : 21 290 179 dinars.
- Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations : 834 458 dinars.

### III-1-9 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 295.629.218 dinars sont composés, essentiellement, des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription, à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2018	Acquisitions en 2019	Souscriptions en 2019	Cession en 2019	Valeurs au 31/12/2019	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 501 075				9 501 075	197 500	197 500	100,00
S.O.T.E.V	27 704			-15	27 689	21 900	19 403	88,60
SOSTEM	128 144 454		7 499 290		135 643 744	26 930 000	26 723 868	99,23
S.P.D.I.T	42 634 022				42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	13 890 643	2 719 281	2 400 000		19 009 924	495 500	293 904	59,31
S.T.B.O	12 292 836				12 292 836	1 664 000	1 408 335	84,64
S.T.B.N	10 975 742		2 717 500		13 693 242	1 886 100	1 568 292	83,15
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 900 000	5 145 149	65,13
SMVDA	19 214 900				19 214 900	420 000	192 149	45,75
S.T.B.G	11 535 581				11 535 581	866 667	487 630	56,26
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 527	18,32
S.B.T	731 110				731 110	14 350 000	2 280 229	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 050	6,99
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	480 000	151	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
SLD	8 068 412				8 068 412	698 500	64 140	9,18
SFBT SCES I I	99 900				99 900	1 000	999	99,90
<b>TOTAL</b>	<b>280 293 162</b>	<b>2 719 281</b>	<b>12 616 790</b>	<b>-15</b>	<b>295 629 218</b>			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

**a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :**

- Souscription et libération de 24 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA, soit 2 400 000 dinars.
- Souscription et libération de 1 499 858 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 7 499 290 dinars.
- Souscription et libération de 271 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN, soit 2 717 500 dinars ;
- Achat en bourse de 27 098 actions SGBIA pour : 2 709 800 dinars.
- Achat en bourse de droits d'attributions pour : 9 481 dinars.

**b) Provisions :**

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAÏT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

**c) Cessions :**

- La cession en bourse d'une action SOTEV pour 15 dinars

**III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Débiteurs et créiteurs divers	3 842 504	3 631 727
- Emballages à rendre	353 215	342 652
<b>Total</b>	<b>4 195 719</b>	<b>3 974 379</b>

**III-3 - STOCKS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Matières premières	16 054 639	21 203 249
- Matières consommables	42 069 642	39 626 344
- Produits finis	21 836 132	21 453 711
- Marchandises	1 129 278	1 049 592
<b>Total</b>	<b>81 089 691</b>	<b>83 332 896</b>

La provision pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

### **III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Clients locaux	57 601 642	52 472 225
- Clients étrangers (1)	11 407 546	15 244 539
- Clients filiales	13 481 666	6 711 659
- Clients douteux	14 048 947	11 321 060
- Clients effets à recevoir	1 354 605	2 282 524
- Clients factures à établir	249 671	71 354
<b>Total</b>	<b>98 144 077</b>	<b>88 103 361</b>

- 1) Le poste clients étrangers présente un solde de 11 407 546 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2020.

Au cours de l'exercice 2019, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 392 171 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 13 059 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 10 758 599 dinars en 2018 à 11 137 711 dinars en 2019.

### **III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Créances liées aux participations (1)	1 047 387	1 047 387
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commandes	17 360 804	2 283 310
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commandes	8 056 061	5 567 601
- Débiteurs divers	7 439 596	7 081 466
- Produits à recevoir	503 897	303 633
<b>Total</b>	<b>34 407 745</b>	<b>16 283 397</b>

- (1) Elles sont provisionnées à hauteur de 347 387 dinars.

### **III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
<b>Total</b>	<b>3 675 583</b>	<b>3 675 583</b>

- (1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2018	Acquisition en 2019	Cession 2019	Valeurs au 31/12/2019	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Sté Pôle Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Sté Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(1)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000			20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (1)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (1)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (1)	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
<b>TOTAL</b>	<b>3 653 231</b>			<b>3 653 231</b>			

(1) Provisionnées en totalité

### III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2019	2018
- Placements	72 100 000	3 000 000
- Effets à l'encaissement	2 449	2 449
- Banques	108 504 254	122 194 043
- C C P	265 571	265 655
- Caisses	167 964	110 973
<b>Total</b>	<b>181 040 238</b>	<b>125 573 120</b>

### III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2019	2018	Variations
- Capital social	198 000 000	165 000 000	33 000 000
- Réserves légales	16 500 000	13 200 000	3 300 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	0
- Compte spécial d'Investissement	145 770 918	122 411 868	23 359 050
- Subventions d'investissement	622 932	1 139 587	-516 655
- Résultats reportés	111 003 234	121 119 696	-10 116 462
<b>Total</b>	<b>480 605 855</b>	<b>431 579 922</b>	<b>49 025 933</b>

L'évolution de 49 025 933 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 29 980 000 dinars et le prélèvement d'un montant de 3 020 000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2019.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2018 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2019, à savoir :

- Réserves légales : 3 300 000 dinars.
- Résultats reportés : Reprise de 121 119 696 dinars de 2017 et affectation de 111 003 234 dinars en 2018, soit une diminution de 10 116 462 dinars.
- Compte spécial d'investissements 23 359 050 dinars. (26 379 050 dinars dotation de l'exercice 2018 - 3 020 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 516 655 dinars

	Solde au 31/12/2018	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social//Subvention	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2019
Capital social	165 000 000					(2) 33 000 000		198 000 000
Réserves légales	13 200 000		(1) 3 300 000					16 500 000
Subvention d'investissement	2 538 691							2 538 691
Amort. subvention d'investissement	-1 399 104					-516 655		-1 915 759
Compte spécial d'investissement	122 411 868			(1) 26 379 050	(1) 29 980 000	(2) -33 000 000		145 770 918
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771							8 708 771
Résultats reportés	121 119 696	(1) 178 242 588	(1) -3 300 000	(1) -26 379 050	(1) -29 980 000		<sup>(1)</sup> -128 700 000	111 003 234
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>431 579 922</b>	<b>178 242 588</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 516 655</b>	<b>-128 700 000</b>	<b>480 605 855</b>

(1) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 conformément aux résolutions de l'AGO du 24 avril 2019.

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 24 avril 2019

#### **Compte spécial d'investissement :**

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

**a) Compte spécial d'investissement disponible :**

Le solde s'élevant au 31/12/2019 à 4 060 678 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999 .....	20 325 798 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780 dinars
- Augmentation du capital en 2002 .....	- 3 958 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315 dinars
- Annulation d'actions rachetées en Décembre 2003 .....	- 18 061 551 dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004 .....	3 414 645 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000 dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800 dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770 dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 3 500 000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 1 350 000 dinars
- Augmentation du capital en 2017 .....	- 800 000 dinars
- Augmentation du capital en 2018 .....	- 407 640 dinars
- Augmentation du capital en 2019 .....	- 3 020 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012 .....	1 620 000 dinars

**b) Compte spécial d'investissement indisponible :**

Le solde au 31/12/2019 s'élève à 141 710 240 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 11 500 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 13 650 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016 .....	25 106 240 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017 .....	11 349 140 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018 .....	26 379 050 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015) .....	- 1 620 000 dinars

**III- 9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Emballages divers consignés	63 103 686	57 446 808
<b>Total</b>	<b>63 103 686</b>	<b>57 446 808</b>

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts et des palettes consignés chez la clientèle.

**III-10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 13 698 887 dinars au 31 décembre 2019 soit le même solde qu'au 31 décembre 2018, à savoir :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Provisions diverses	13 698 887	13 698 887
<b>Total</b>	<b>13 698 887</b>	<b>13 698 887</b>

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars,
- Provision constituée en 2013 515 000 dinars,
- Provision constituée en 2014 1 800 000 dinars,
- Reprise de provision en 2014 - 200 546 dinars,
- Provision constituée en 2015 1 000 000 dinars,
- Provision constituée en 2016 1 600 000 dinars,
- Provision constituée en 2017 2 800 000 dinars,
- Provision constituée en 2018 3 000 000 dinars.

### **III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Fournisseurs locaux	8 769 676	9 333 901
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	2 839 556	3 497 577
- Fournisseurs étrangers	12 594 769	10 302 022
- Fournisseurs, Effets à payer	2 178 289	5 381 167
- Fournisseurs, filiales	32 107 318	26 129 743
<b>Total</b>	<b>58 489 608</b>	<b>54 644 410</b>

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 12 594 769 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

### **III-12- AUTRES PASSIFS COURANTS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Notes</b>
Etat, retenue à la source	1 349 651	823 837	
Etat, Contribution Sociale de Solidarité	1 153 137	807 831	
Etat, impôt sur les sociétés	9 854 578	3 353 459	<b>III-12-1</b>
Etat, TVA, DC et autres impôts	35 507 388	30 534 660	<b>III-12-2</b>
Dividendes et rémunérations des administrateurs	2 097 467	1 733 098	
CNSS, organismes sociaux et autres crédateurs divers	2 913 813	3 062 220	
Créditeurs divers	196 425		
Clients créditeurs	2 339 800	2 339 800	
Charges à payer	14 632 156	16 760 696	<b>III-12-3</b>
<b>Total</b>	<b>70 044 415</b>	<b>59 415 601</b>	

#### **III- 12-1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES**

Le solde de 9 854 578 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019 pour 27 488 147 dinars diminué des acomptes provisionnels 2019 pour 14 111 444 dinars et des retenues à la source pour 3 522 125 dinars.

#### **III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES**

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2019 pour 5 786 659 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2019 pour 28 527 015 dinars.

### **III-12-3 - CHARGES A PAYER**

Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2019 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 11 707 863 dinars.
- Des redevances à payer à Becks estimées à 1 484 261 dinars.
- Des agios bancaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, de la redevance téléphonique du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 1 440 032 dinars.

### **III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Crédits financements stocks	20 000 000	-
- Banques	8 139	555 587
<b>Total</b>	<b>20 008 139</b>	<b>555 587</b>

### **III-14- REVENUS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Ventes de produits finis fabriqués	628 928 680	573 054 859
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 450 175	1 679 729
- Travaux	34 931	27 508
- Locations	817 997	867 987
- Ventes de marchandises en l'état	58 922 398	54 401 196
- Vente d'articles de stocks	14 771 288	13 521 151
- Produits des activités annexes	8 933 340	9 273 154
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 618 161	-2 799 638
<b>Total</b>	<b>711 240 648</b>	<b>650 025 946</b>

### **III-15- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	609 849	436 938
- Autres produits accessoires	4 391 022	4 210 847
-Quote-part subventions d'investissements inscrites au résultat	516 655	820 000
-Subventions d'exploitation	1 119 169	774 739
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	13 059	74 628
<b>Total</b>	<b>6 649 754</b>	<b>6 317 152</b>

### **III-16- VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Variation des stocks de produits finis et des encours	-378 731	-2 096 380
<b>Total</b>	<b>-378 731</b>	<b>-2 096 380</b>

### **III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Achats de marchandises revendues en l'état	57 990 529	53 881 832
- Achats autres marchandises	249 103	1 207 129
<b>Total</b>	<b>58 239 632</b>	<b>55 088 961</b>

### **III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	99 766 280	103 315 116
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	77 213 856	71 297 664
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	91 894	139 767
- Achats non stockés de matières et fournitures	15 949 360	15 246 260
- Achats de prestations de services (1)	198 160 481	196 843 351
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	5 148 610	-7 212 879
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-2 508 576	-7 590 148
<b>Total</b>	<b>393 821 904</b>	<b>372 039 131</b>

(1) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la bière en boîte.

### **III-19 - CHARGES DE PERSONNEL**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Appointements et compléments d'appointements	31 269 718	31 141 926
- Charges sociales	6 152 367	6 122 149
<b>Total</b>	<b>37 422 085</b>	<b>37 264 075</b>

### **III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations	25 954 462	20 145 106
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 707 065	1 517 885
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	392 171	712 089
- Dotations aux provisions pour risques divers		3 000 000
<b>Total</b>	<b>28 053 698</b>	<b>25 375 080</b>

### **III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Publicité et publications	9 538 258	8 769 260
- Travaux facturés aux filiales	-5 801 718	-5 848 612
- Relations publiques	1 329 685	1 358 111
- Services extérieurs	1 690 795	1 279 690
- Autres services extérieurs	14 498 220	14 009 805
- Charges diverses ordinaires	10 542 629	10 561 694
- Impôts et taxes	3 449 770	3 282 913
- Autres charges liées à l'exploitation	11 484 704	10 941 679
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-10 941 679	-8 308 661
<b>Total</b>	<b>35 790 664</b>	<b>36 045 879</b>

### **III-22- CHARGES FINANCIERES NETTES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Charges d'intérêts	1 619 535	432 297
- Pertes de changes	2 822 871	5 407 872
- Gains de changes	-941 741	-2 032 016
- Reprises sur provision des agios bancaires	-398	-161
<b>Total</b>	<b>3 500 267</b>	<b>3 807 992</b>

### **III-23- PRODUITS DES PLACEMENTS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Revenus des titres de participations et de placements	69 138 867	66 925 318
- Revenus des titres de créances	339 534	182 221
- Intérêts des comptes courants	5 268 214	2 324 937
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	2 170	10
<b>Total</b>	<b>74 748 786</b>	<b>69 432 486</b>

### **III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	94 276	220 896
- Divers autres produits et profits de l'exercice	688 536	241 857
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	311 535	267 531
<b>Total</b>	<b>1 094 347</b>	<b>730 284</b>

### **III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
- Autres diverses charges ordinaires	190 555	533 159
- Autres pertes ordinaires	124 349	92 198
<b>Total</b>	<b>314 904</b>	<b>625 357</b>

### **IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2019**

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 162 180 664 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Variations et Réajustements</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	26 346 633		<b>26 346 633</b>
Casse de Bouteilles	1 707 065		<b>1 707 065</b>
Reprises sur provisions	-13 059		<b>-13 059</b>
Dotations aux provisions des immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	21 836 132	21 453 711	-382 421
Variation des stocks de matières premières	16 054 639	21 203 249	5 148 610
Variation des stocks de matières consommables	42 069 642	39 626 344	-2 443 298
Variation des stocks de marchandises	1 129 278	1 049 592	-79 686
			<b>2 243 205</b>
Variation des clients et comptes rattachés	98 144 077	88 103 361	-10 040 716
Variation des emballages consignés	-63 103 686	-57 446 808	5 656 878
			<b>-4 383 838</b>
Variation des autres actifs non courants	4 195 719	3 974 379	-221 340
Variation des autres actifs courants	34 407 744	16 283 397	-18 124 348
Variation des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	0
			<b>-18 345 687</b>
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	58 489 608	54 644 410	3 845 198
Variation des autres passifs courants	70 044 415	59 415 601	10 628 814
Variation des dividendes	-1 772 468	-1 408 098	-364 370
			<b>14 109 642</b>
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-94 275		<b>-94 275</b>
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-516 655		<b>-516 655</b>
Encaissements dividendes	-67 200 193		<b>-67 200 193</b>
Production d'immobilisations corporelles			
<b>Total des variations et des réajustements</b>			<b>-46 147 164</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>208 327 828</b>
<b>VARIATION 1</b>			<b>162 180 664</b>

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 2 494 533 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 49 463 880 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 67 200 193 dinars.
- Décaissements pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 15 336 071 dinars détaillés comme suit :
  - Souscription et libération de 1 499 858 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 7 499 290 dinars.
  - Achat en bourse de 27 098 actions SGBIA pour 2 709 800 dinars.
  - Achat en bourse des droits d'attribution SGBIA pour 9 481 dinars.
  - Souscription et libération de 24 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA pour 2 400 000 dinars.
  - Souscription et libération de 271 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 2 717 500 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 94 276 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'une action SOTEV pour 15 dinars.

**VARIATION 2 : 2 494 533 dinars.**

**3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de -108 660 631 dinars détaillés comme suit :**

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 128 660 631 dinars détaillés comme suit :
  - Dividendes relatifs à l'exercice 2018 ..... - 128 333 663 dinars
  - Dividendes des autres exercices ..... - 1 968 dinars
  - Autres distributions ..... - 325 000 dinars
- Remboursements d'emprunts pour financement de stocks ..... - 110 000 000 dinars
- Encaissements d'emprunts pour financement de stocks..... 130 000 000 dinars
- Décaissements pour autres formes de placement monétaire..... - 281 000 000 dinars
- Encaissements provenant des autres formes de placements..... 281 000 000 dinars

**VARIATION 3 : -108 660 631 dinars**

## V -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2019 :

<b>Produits</b>	<b>Montant</b>	<b>Charges</b>	<b>Montant</b>	<b>Soldes</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Ventes de marchandises et autres	58 922 398	Coût d'achat de marchandises vendues	58 239 632	Marge commerciale	<b>682 766</b>	<b>-687 765</b>
Revenus et autres produits d'exploitations	652 318 250					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	378 731					
<b>Total</b>	<b>652 696 981</b>	<b>Total</b>		<b>Production</b>	<b>652 696 981</b>	<b>597 721 130</b>
<b>Production</b>	<b>652 696 981</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>393 821 904</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>258 875 077</b>	<b>225 681 999</b>
Marge commerciale	682 766	Autres charges externes	32 340 894			
Marge sur coût matières	258 875 077					
Autres produits d'exploitation	6 649 754					
<b>Total</b>	<b>266 207 597</b>	<b>Total</b>	<b>32 340 894</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>233 866 703</b>	<b>198 548 419</b>
Valeur Ajoutée Brute	233 866 703	Impôts et Taxes	3 449 770			
		Charges de Personnel	37 422 085			
<b>Total</b>	<b>233 866 703</b>	<b>Total</b>	<b>40 871 855</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>192 994 848</b>	<b>158 001 432</b>
Excédent brut d'exploitation	<b>192 994 848</b>	Autres pertes Ordinaires	314 904			
Autres gains ordinaires	1 094 347	Charges Financières	3 500 267			
Produits financiers	74 748 786	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	28 053 698			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	27 488 147			
<b>Total</b>	<b>268 837 981</b>	<b>Total</b>	<b>59 357 016</b>	<b>Résultat des activités ordinaires après IS</b>	<b>209 480 965</b>	<b>179 050 420</b>
Résultat positif des activités ordinaires après impôt	<b>209 480 965</b>					
		Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin. 2018)	1 153 137		1 153 137	807 831
<b>Total</b>	<b>209 480 965</b>	<b>Total</b>	<b>1 153 137</b>	<b>Résultat net après modification compta</b>	<b>208 327 828</b>	<b>178 242 589</b>

## **VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :**

**1/** Un contrat de portage de 5.936.000 D,000 avec la SEABG remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A pour 59.360 actions de 100 D,000 chacune ;

**2/** Un contrat de portage de 2.709.800 D, 000 avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 D,000 chacune. La rétrocession a eu lieu le 04 février 2019.

**3/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant de l'année 2019 est de 276.000 D,000 HT ;

**4** Une convention par laquelle la S.F.B.T paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant de l'année 2019 est de 924.000 D,000 HT ;

**5/** Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant de l'année 2019 est de 188.751.283 D,000 HT ;

**6/** Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 HT en 2019 ;

**7/** Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 265.844 D,000 HT ;

**8/** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 H.T. ;

**9/** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 380.436 D,000 H.T. ;

**10/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.018.196 D,000 HT en 2019 ;

**11/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance en 2019 de 609.849 D,000 HT ,

**12/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;

**13/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de

20 D,350 par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;

**14/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D,000 HT ;

**15/** Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.391.022 D,000 HT en 2019 ;

**16/** Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

**17/** Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis (pour l'export) chez la SLD à raison de 1 D,454 par pack. Le montant de l'année 2019 est de 115.617 D,000 HT.

**18/** Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM . Le montant de l'année 2019 est de 275.363 D,000 HT.

**19/** Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

<b>SOCIETES</b>	<b>Revenus</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>Achats marchandises consommés</b>	<b>Achats d'approvisionnement et prestations consommés</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>Dividendes et jetons reçus</b>	<b>Intérêts</b>
SEABG	6 074 565	41 640	3 967 164	188 776 608	14 656	29 125 672	
STBG	8 272 257	435 542	3 401 647	187 551	113 450	7 000	83 638
SGBIA	16 209 727	1 240 163	37 276 897	1 512 417	740 600	799 468	
STBO	5 143 721	202 205	626 372	81 219	19 024	1 000	165 282
STBN	2 741 596	194 619	1 018 907	64 599	81 220	1 000	
SBT	19 753 208	165 920	581 536	42 773	21 513	491 427	90 613
SNB	767 327	79 459	3 252 488	9 269 484	92 437	82 630	
SOTEV	21 217 155		157 441	523 468	81 464	448 019	
PREFORME	29 325	751 816		15 201 845		8 000	
SPDIT	15 150					13 489 377	
SOSTEM	539 330	1 889 507	7 318 533	289 665	21 363	22 477 296	
SMVDA RAOUDHA	7 985						
SOCOLAIT	1 200						
SDB	17 470 520				22 475		
ERRAFAHA	2 728				276 000		
SFBT- DISTRIBUTION	8 370				924 000		
STDM	2 850				3 288 101		
S L D				115 618			
S I T	38 700				885 880		
S I N D T						35 000	
S T D				3 634			
<b>TOTAL</b>	<b>98 295 714</b>	<b>5 000 871</b>	<b>57 600 985</b>	<b>216 068 881</b>	<b>6 582 183</b>	<b>66 965 889</b>	<b>339 533</b>

## VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2019 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<b><u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u></b>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	72 969 918	72 969 918	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>72 969 918</b>	<b>72 969 918</b>			
<b><u>2- ENGAGEMENT RECUS</u></b>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>					
<b><u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u></b>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>					

### DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

## **VIII EVENEMENTS POST CLOTURES :**

Suite à la crise du COVID 19 et à la baisse du pouvoir d'achat qui en découle, les prévisions deviennent très aléatoires.

Il est à signaler que, lors de la période de confinement qui a été décrétée à partir du 22 mars 2020, nous avons été autorisés à travailler en tant qu'industrie agro-alimentaire.

Depuis le premier jour, nous avons travaillé avec des effectifs réduits pour respecter la distanciation sociale. Nous avons mis des masques et du gel hydro alcoolique à la disposition de tout le personnel et toutes nos sociétés ont été dotées de thermomètres laser pour une prise de température à distance.

Après quelques perturbations liées aux problèmes des autorisations de circulation et à l'arrêt des transports en commun, la situation s'est progressivement améliorée.

Pour les boissons gazeuses, nous avons retrouvé une activité normale, la progression des grandes tailles familiales consommées à la maison ayant permis de compenser la baisse des petites tailles consommées dans les cafés, hôtels et restaurants fermés pendant la période de confinement.

Pour la bière, nous devons attendre la fin du Ramadan pour évaluer la situation.

A part les effets inconnus du **CORONAVIRUS**, aucun évènement significatif post clôture n'est à signaler en 2020.

# ***Rapport Général***

Messieurs les Actionnaires de la  
**Société de Fabrication des Boissons de Tunisie**  
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,  
1082, Tunis

## ***I- Rapport sur l'audit des états financiers***

### ***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 688 933 683 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 208 327 828 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

### **Évaluation des titres de participation**

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 282,9 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2019, des participations d'une valeur d'origine de 27,9 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 45%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

### ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la note VIII aux états financiers portant sur les événements postérieurs à la date de clôture et se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 05 juin 2020**

**Les commissaires aux comptes**

***Les Commissaires aux Comptes  
Associés MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants  
membre de l'ordre des experts  
comptables de Tunisie***

***Mohamed Lassaad BORJI***

***Ali LAHMAR***

# ***Rapport Spécial***

Messieurs les Actionnaires de la  
**Société de Fabrication des Boissons de Tunisie**  
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,  
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'avenant portant modification à l'article 7 du contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## ***II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

1. Un contrat de portage de 5.936.000 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 dinars chacune ;

2. Un contrat de portage de 2.709.800 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 dinars chacune. La rétrocession a eu lieu le 4 février 2019 ;
3. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.L.D pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Le montant relatif à l'année 2019 est de 115.617 dinars HT ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2019 est de 276.000 dinars HT ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2019 est de 924.000 dinars HT ;
6. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boites. Le montant est de 188.751.283 dinars HT en 2019 ;
7. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT en 2019;
8. Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 265.844 dinars HT en 2019 ;
9. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
10. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 380.436 dinars HT ;
11. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.018.196 dinars HT en 2019 ;
12. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2019 de 609.849 dinars HT;
13. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;
14. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;
15. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars HT ;

16. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.391.022 dinars HT en 2019 ;
17. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
18. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Le montant relatif à l'année 2019 est de 275.363 dinars HT ;
19. Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

### ***III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants***

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2019, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 dinars au titre de la S.F.B.T et à 278.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2019, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la S.F.B.T et à 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
  1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
  2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la S.F.B.T avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 655.652 dinars nets en 2019 du fait de cette indexation.
  3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 713.367 dinars en 2019. Par ailleurs, la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
  1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
  2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la S.F.B.T avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 482.006 dinars nets en 2019 du fait de cette indexation.
  3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 384.121 dinars en 2019. Par ailleurs, la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
  
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 05 juin 2020**

**Les commissaires aux comptes**

***Les Commissaires aux Comptes  
Associés MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants  
membre de l'ordre des experts  
comptables de Tunisie***

***Mohamed Lassaad BORJI***

***Ali LAHMAR***